

Légende

 limite communale

 limites de zone constructible A ou N

Dans la zone A, les constructions sont admises

- Dans la zone N, les constructions ne sont pas admises à l'exception de :
- l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes
  - les constructions et les installations nécessaires à des équipements collectifs
  - les constructions et les installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière
  - les constructions et les installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles

 bâtiments démolis

 Marge de recul liée aux voies à grande circulation

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD MESSIN

COMMUNE DE MONCHEUX

CARTE COMMUNALE

PLAN DE ZONAGE  
Echelle 1/2000

Document annexé à la D.C.M. du 29/01/2020

Approbation de la Carte Communale par  
A.P n°2020-DDT57/SABE/DAPU-01 du 19/02/2020

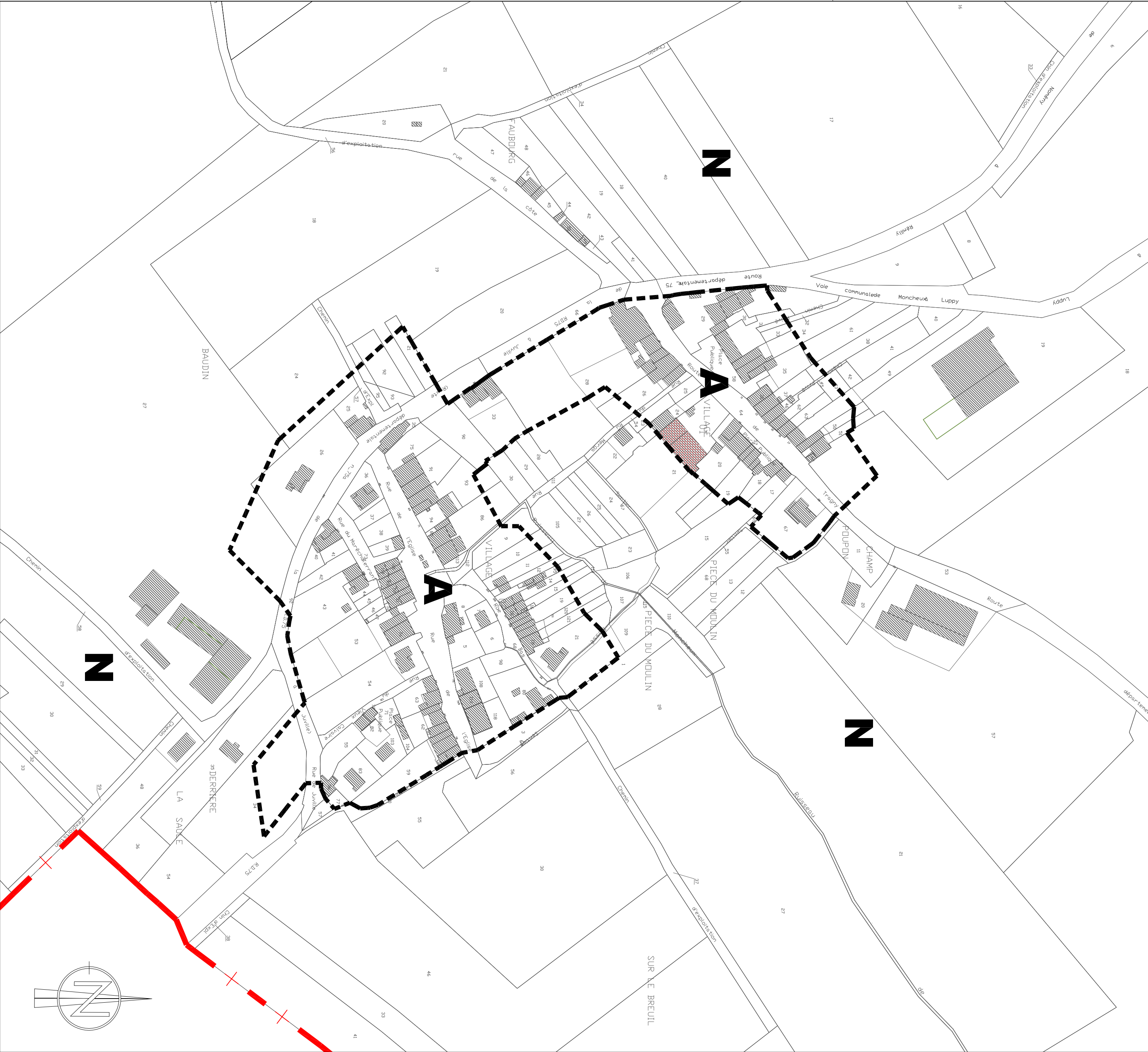


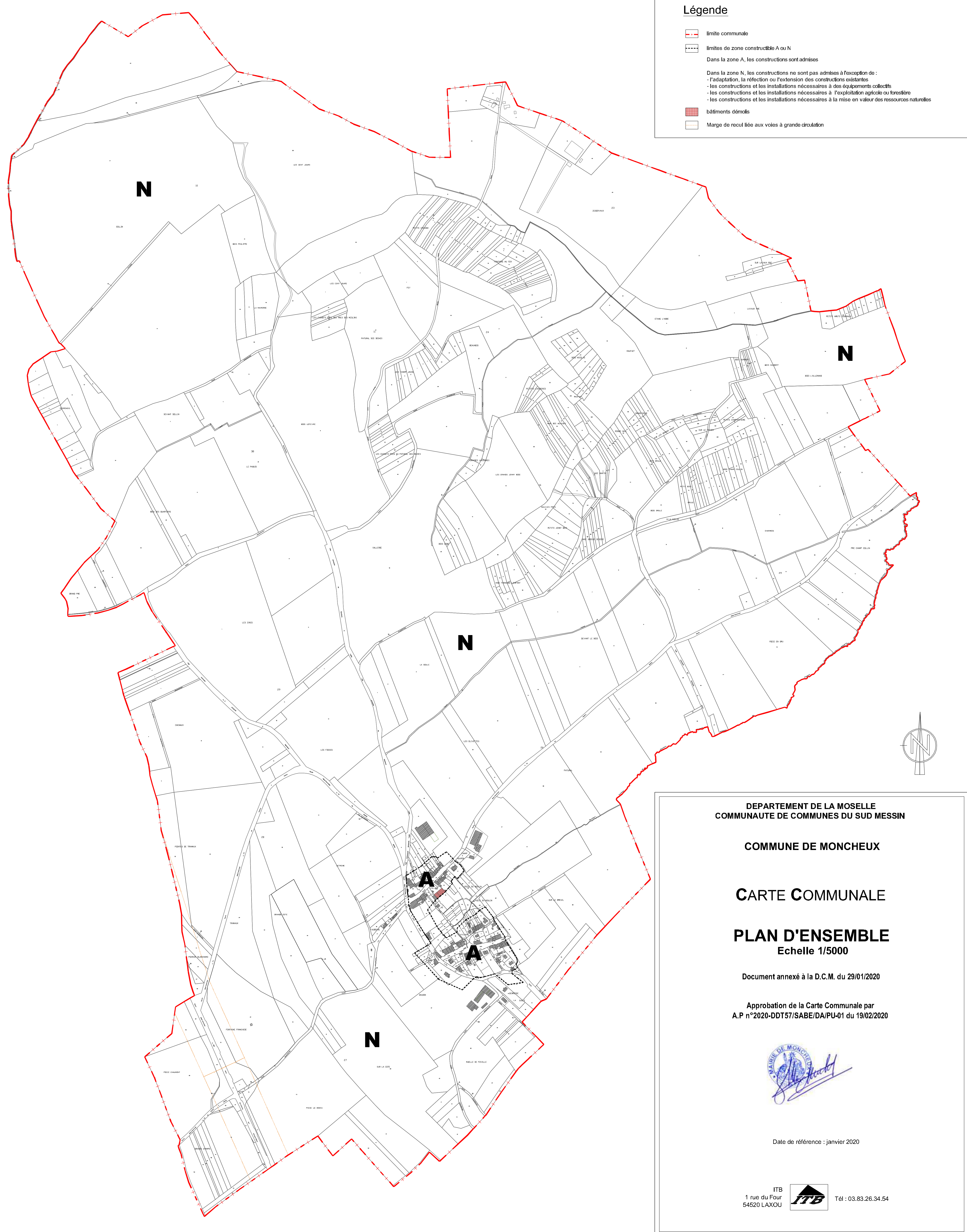
Date de référence : janvier 2020

ITB  
1 rue du Four  
54520 LAXOU



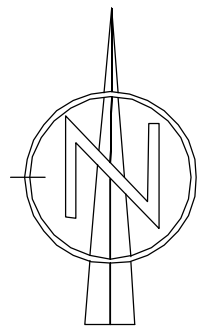
Tél : 03.83.26.34.54





Légende

- limite communale
- limites de zone constructible A ou N
- Dans la zone A, les constructions sont admises
- Dans la zone N, les constructions ne sont pas admises à l'exception de :
  - l'adaptation, la réfection ou l'extension des constructions existantes
  - les constructions et les installations nécessaires à des équipements collectifs
  - les constructions et les installations nécessaires à l'exploitation agricole ou forestière
  - les constructions et les installations nécessaires à la mise en valeur des ressources naturelles
- bâtiments démolis
- Marge de recul liée aux voies à grande circulation



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SUD MESSIN

COMMUNE DE MONCHEUX

CARTE COMMUNALE

PLAN D'ENSEMBLE  
Echelle 1/5000

Document annexé à la D.C.M. du 29/01/2020

Approbation de la Carte Communale par  
A.P n°2020-DDT57/SABE/DA/PU-01 du 19/02/2020



Date de référence : janvier 2020

ITB  
1 rue du Four  
54520 LAXOU



Tél : 03.83.26.34.54